

2009/1671 - Approbation d'un tarif spécial à 5 euros pour les nocturnes organisées les premiers vendredis de chaque mois au musée des Beaux-Arts de Lyon (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 07/09/2009, p. 1516)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous avons à statuer sur une proposition qui vient compléter ce que nous avons voté au mois de juin dernier, sur les nouveaux tarifs des musées.

Il s'agit là d'un petit point, qui vient renforcer le dynamisme du Musée des Beaux Arts, qui je vous le rappelle au passage, a été classé par le Journal des Arts, comme deuxième musée de France pour son dynamisme.

Et bien, l'équipe du Musée continue et propose, une fois par mois, le vendredi, une séance nocturne jusqu'à 22 heures. Beaucoup de public demandait ce moment d'accès un peu plus long mais ce ne sera pas seulement l'ouverture du musée, il s'agit aussi de créer des événements, des conférences, des échanges, des débats. Le tarif de 5 €, correspond donc à cette extension, mais ces soirées font partie intégrante de la carte musée, sur laquelle nous avons voté ; carte musée qui, pour 20 € par an, je le rappelle, permet d'accéder à toutes les activités de nos musées.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, je me réjouis qu'avec cette initiative, comme celle prise récemment par le Ministère de la Culture, pour les musées nationaux à destination du jeune public, nous puissions favoriser la découverte du patrimoine de notre ville par ses habitants et également par toutes celles et ceux qui passent dans notre ville.

Cependant, puisqu'il est question de patrimoine, alors que nous nous apprêtons à voter enfin les travaux de la Fontaine des Jacobins, et à quatre jours des Journées européennes du Patrimoine, je souhaiterais vous interroger, en tant que Maire, Président du Grand Lyon, Président des HCL, sur le devenir d'un bâtiment historique, emblématique pour notre Ville : l'Hôtel-Dieu.

Je suis persuadée que vous avez écouté avec attention, l'homélie de Monseigneur Barbarin, mardi dernier, lors de la messe des Echevins. Vous avez donc pu noter ses paroles sur la place d'un Hôtel-Dieu dans une ville, symbole de l'attention portée aux autres par la collectivité.

Pour parler de Paris, le 20 août dans une tribune parue dans Le Figaro, Jean-Marie Le Guen, Député PS et Président de l'AP-HP, et le Professeur Axel Kahn, appelaient à faire de l'Hôtel-Dieu parisien un centre de santé publique.

Dans le même esprit, la pétition lancée cet été à Lyon, appelle à la même démarche, en demandant à ce que l'Hôtel-Dieu devienne « *un centre multidisciplinaire de promotion de la santé, qui aurait pour missions de renforcer le lien social, la prise en compte des plus fragiles de nos concitoyens, notamment par l'éducation pour la santé, les médiations culturelles, le droit des usagers, etc...* ».

Plus que jamais, nous croyons que l'avenir de l'Hôtel-Dieu appartient aux Lyonnaises et aux Lyonnais. Une partie de l'histoire de notre Ville s'est construite dans ce lieu édifié par nos prédécesseurs.

Nos concitoyens ne peuvent donc pas être absents du processus de décision sur l'avenir de ce lieu et c'est là l'objet de mon propos.

Cette concertation que nous vous demandons si souvent sur d'autres sujets est ici indispensable. Elle aurait du démarrer depuis longtemps déjà, même si un comité de pilotage est en train de se mettre en place, mais c'est peut-être déjà assez tard, pour

ne pas se retrouver au pied du mur au moment de l'échéance, comme c'est le cas pour d'autres dossiers, comme l'avenir du quartier de Gerland, notamment.

Enfin, après le bradage du quartier Grolée, aux spéculateurs des fonds de pension américains, permettez-nous d'être inquiets. On entend dire ça et là que vous pourriez privatiser, vendre à la découpe ce monument emblématique de notre Ville, qui est classé, je vous le rappelle, Patrimoine mondial de l'Humanité.

C'est comme si l'Etat décidait de vendre le Louvre et cela Monsieur le Maire, nous n'osons pas l'imaginer ! Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, je vous dirai simplement que ce bien appartient aux HCL, que nous avons un Comité de Pilotage qui est prévu depuis déjà trois mois, qui devait se tenir après les vacances, il se tiendra normalement. Nous avons demandé une étude à la SERL, elle sera faite. Moi, j'accepterai tous les projets, je me demanderai simplement comment on les finance.

Je veux bien que tout le monde soit là mais à mon avis j'y mettrai deux conditions, que ce soit des projets d'envergure internationale. Lorsque le Professeur Axel Kahn parle d'un grand équipement à l'Hôtel-Dieu de Paris, il parle effectivement d'un centre qui soit de rayonnement international.

Moi, si le Gouvernement aujourd'hui souhaite dans le domaine de la médecine, financer à l'Hôtel-Dieu, un grand centre de rayonnement international, c'est totalement en concordance avec nos politiques. Je ferai donc part de votre intervention à Mme Roselyne Bachelot et je lui demanderai quelles grandes fonctions internationales elle a pour l'Hôtel-Dieu de Lyon ? Je me ferai un plaisir de vous communiquer sa réponse.

Vous avez de l'argent vous, Madame Balas, dans le 6^e ? Vous avez de l'argent pour financer ?

Mme BALAS Laurence : Un partenariat public/privé peut exister !

M. LE MAIRE : Avec qui ? Dites-moi une entreprise par exemple ? Tiens, je vais vous mandater, vous voyez que je suis gentil, je vais vous mandater pour aller trouver des entreprises sur le projet que vous souhaitez. Et donc une fois que vous aurez trouvé l'argent, vous revenez nous dire devant le Conseil municipal, quelles entreprises vous avez, à combien elles s'engagent et après, nous en reparlons.

Mme BALAS Laurence : Il faut déjà de la concertation !

M. LE MAIRE : Madame Balas, avec votre charme, je suis sûr que tous les entrepreneurs, non seulement de Lyon, mais de la planète, tomberont à vos pieds et ce sera, j'allais dire pour reprendre les termes de Monseigneur Barbarin, une véritable bénédiction pour Lyon.

(Sourires.)

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)